

Le Maroc lance son cluster solaire

● Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le programme solaire, avec le lancement d'un cluster qui regroupe les acteurs du secteur énergétique. Ce cadre pourrait contribuer à la réussite de l'intégration industrielle.

Le Maroc dispose désormais de son cluster solaire. La cérémonie de lancement a été organisée le lundi 21 avril à Casablanca, en présence de nombreuses personnalités des secteurs public et privé. L'objectif est de renforcer les actions menées dans le cadre du plan solaire «Noor» et d'approfondir les synergies entre les acteurs du secteur énergétique pour favoriser l'émergence d'une filière industrielle solaire compétitive au Maroc. «Ce cluster était dans nos plans depuis le début du programme solaire, mais il fallait d'abord commencer par les grands projets», a déclaré Mustapha Bakkoury, président de Masen (Moroccan Agency for Solar

Energy). L'installation du cluster illustre donc le fait qu'un certain nombre de pas a été accompli depuis, comme le lancement du projet «Noor 1» à Ouarzazate. «Ce projet se déroule bien», a indiqué Bakkoury lors de son adresse inaugurale, ajoutant que le processus de mise en œuvre des phases II et III est également sur de bons rails. «Nous disposons d'une feuille de route jusqu'en 2020. Nous allons bientôt lancer les projets sur le photovoltaïque», poursuit-il. En tout cas, l'ensemble des programmes éolien, solaire, et hydraulique doivent être livrés durant les six prochaines années, pour permettre au royaume de réaliser son objectif de rehausser à 42% la part des

énergies renouvelables.

Un marché de 2,4 MMDH dès 2016

Pour en revenir au cluster, il faut noter qu'il bénéficie d'un soutien apparent du gouvernement. Présent lors de cet événement, le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy, a rappelé pour sa part que «la politique de construction de clusters fait partie de la stratégie majeure de Maroc Innovation», cela, au moment où la réussite de l'intégration industrielle constitue une priorité dans le cadre du nouveau Plan Émergence. «En l'espace d'une décennie, nous sommes passés de 5% à

35% d'intégration industrielle dans certains de nos projets comme l'éolien», souligne Ali Fassi Fihri, DG de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). La construction des centrales solaires et des parcs éoliens nationaux représentera, dès 2016, un marché annuel additionnel pour la Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques (FIMME) de l'ordre de 2,4 MMDH. Comme le confirme le ministère de l'Industrie, «les opportunités d'affaires dans ce secteur sont multiples et les synergies avec d'autres secteurs sont tout aussi importantes». ●

PAR **OUMAR BALDÉ**
o.balde@leseco.ma